



Traité 'Halla

Michna 4 - Chapitre 2

הַעוֹשֶׂה עֶסֶתוֹ קָבִים וְנִגְעוּ זֶה בָּזֶה,
פְּטוּרִים מִן הַחֲלָה,
עַד שִׁישׁוּכּוֹ.
רַבִּי אֱלִיעֶזֶר אוֹמֵר:
אִף הָרוּחָה וְנוֹתֵן לִטֵּל,
הֵסֵל מְצַרְפֵּן לַחֲלָה:

Lorsqu'une pâte est divisée en 2 kav (séparés), bien qu'ils se touchent, ils sont dispensés de la 'Halla, jusqu'à ce qu'ils se confondent, en se collant ensemble : Rabbi Eli'ézer dit : lorsqu'on les tire du four et qu'on les place dans un même panier, celui-ci sert de jonction pour imposer l'obligation.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions